



Trois plaintes en suspens

Par **manwella123**, le **30/06/2013 à 11:01**

Bonjour!

En juin 2012, j'ai fait appel aux gendarmes pour constater les dégâts qu'avait fait mon mari au sein de notre domicile en le mettant sens dessus dessous. Il avait planté un grand couteau en guise de menace sur l'un des cartons que j'avais fait car je comptais demander le divorce. Il m'avait envoyé une menace de brûler la maison par texto...les gendarmes m'avaient demandé de quitter la maison car elle était à son nom, même si on avait payé tous les crédits à deux, et qu'ils estimaient que les enfants et moi n'étions plus en sécurité chez nous. Nous avons donc été jetés comme des malpropres hors de notre foyer.

Deux jours après, mon mari est venu me chercher chez ma mère en brandissant un couteau de boucher et en me menaçant de me tuer devant la porte de l'école de mes enfants. Un jour après, il a changé d'avis et a décidé de tuer les enfants d'abord et moi après...

sa traque a duré 4 longues semaines, j'ai porté 3 plaintes au commissariat, il n'a jamais été inquiété... J'ai écrit au procureur de la république, aucune réponse. Il y a deux mois j'ai écrit au juge d'instruction avec constitution de partie civile... toujours rien...

Mon mari a trouvé le moyen de me chasser de chez moi, de garder tous nos biens au même mois où je finissais de payer tous ses crédits qu'il avait contracté avant notre mariage qui a duré 13 ans. Il a gardé toutes nos économies qu'il investit à sa guise (il s'est acheté une franchise!). Il semble jouir d'une immunité extraordinaire... dernièrement, alors que je suis toujours à l'étape de l'appel de l'ONC car il a réussi à convaincre le juge que je cachais mes revenus et que par conséquent je n'avais droit qu'à 450 euros de pension alimentaire pour mes trois enfants et RIEN pour moi, il m'a assignée au divorce pour faute en me reprochant d'avoir quitté le domicile conjugal sans le prévenir et de l'avoir privé de voir ses enfants pendant trois longs mois!

Quelle autre démarche puis-je encore faire pour que ma plainte de menaces de mort avec arme blanche puisse être entendue? y a-t-il un avocat du droit pénal qui pourrait prendre en charge cette affaire avec, comme honoraires, l'aide juridictionnelle? merci.